

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 20 juin 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 10 et 11 juin 2013

2013 DICOM 12 Convention de prêt d'œuvres pour l'exposition « Brassai, pour l'amour de Paris ».

M. Bruno JULLIARD, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des collectivités Territoriales ;

Vu le projet de délibération, en date du 28 mai 2013, par lequel M. le Maire de Paris soumet à son approbation le principe et les modalités de la convention de prêt d'œuvres (jointe en annexe) pour l'exposition « Brassai, pour l'amour de Paris » ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe de la convention de prêt d'œuvres avec Mme Christiane Ribeyrolles, pour l'exposition « Brassai, pour l'amour de Paris ».

Article 2 : Sont approuvées les modalités de la convention de prêt d'œuvres avec Mme Christiane Ribeyrolles, pour l'exposition « Brassai, pour l'amour de Paris », jointe à la présente délibération.

Article 3 : M. Le Maire est autorisé à signer ladite convention.

Article 4 : Les dépenses correspondantes seront imputées au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de l'année 2013, chapitre 011, compte-nature 6233, fonction 023.